

THEME

*LE COMMERCE FORMEL DES PRODUITS PETROLIERS AU BENIN : BILAN SUR
L'IMPORTATION, LE TRANSIT ET LA REEXPORTATION DE 1998 A 2007*

Rapport de travail, Version provisoire Novembre 2008

SOMMAIRE

Introduction	3
PREMIÈRE PARTIE : GÉNÉRALITÉS SUR LE SECTEUR DES PRODUITS PÉTROLIERS AU BÉNIN	6
1.1 Mécanisme d'ajustement des prix des produits pétroliers	7
1.2 Cadre institutionnel de commercialisation des produits pétroliers au Bénin	8
1.3 Acteurs et infrastructures du commerce formel des produits pétroliers au Bénin.....	9
DEUXIEME PARTIE: ANALYSE DES IMPORTATIONS, DU TRANSIT ET DE LA RÉEXPORTATION DES HYDROCARBURES AU BÉNIN	11
2.1 Analyse descriptive des importations globales d'hydrocarbures entre 1998 et 2007.....	12
2.2 Analyse en volume des importations globales d'hydrocarbures selon le pays de provenance.....	14
2.3 Analyse en volume des importations globales d'hydrocarbures selon les entreprises importatrices	16
2.4 Analyse en volume de la structure des importations globales d'hydrocarbures par entreprise	17
2.5 Analyse descriptive du transit global d'hydrocarbures entre 1998 et 2007	22
2.6 Analyse du transit total d'hydrocarbures selon les principaux produits.....	23
2.7 Analyse descriptive des réexportations globales d'hydrocarbures de 1998 à 2007	26
2.8 Analyse de la réexportation globale d'hydrocarbure selon les principaux produits.....	28
Conclusion	31
Références	32
Annexes	33

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition des importations de produits pétroliers selon les principaux pays de provenance	15
Tableau 2 : Structure des importations globales d'hydrocarbures de la SONACOP.....	18
Tableau 3 : Structure des importations globales d'hydrocarbures d'ORYX-BENIN.....	18
Tableau 4 : Structure des importations globales d'hydrocarbures de TEXACO	19
Tableau 5 : Structure des importations globales d'hydrocarbures de TOTAL	19
Tableau 6 : Structure des importations globales d'hydrocarbures de SHELL.....	20
Tableau 7 : Répartition des importations globales de chaque produit dans le volume global des importations d'hydrocarbures selon les sociétés pétrolières.....	22
Tableau 8: Structure du transit total de produits pétroliers entre 1998 et 2007	24
Tableau 9 : Répartition du transit total selon les principaux produits et le type de pays.....	25
Tableau 10 : Structure des réexportations totales de produits pétroliers entre 1998 et 2007.....	29
Tableau 11 : Exemple de structure de prix d'hydrocarbures à partir du 05/09/08.....	33
Tableau 12 : Parts des importations d'hydrocarbures selon les pays de Provenance de 1998 à 2007	34

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Parts des importations d'hydrocarbures dans les importations totales du Bénin	12
Figure 2: Évolution globale des importations d'hydrocarbures en volume de 1998 à 2007.....	13
Figure 3 : Évolution globale des importations d'hydrocarbures en valeur de 1998 à 2007.....	14
Figure 4 : Parts des importations d'hydrocarbures selon les pays/régions de Provenance de 1998 à 2007.....	16
Figure 5 : Répartition des importations d'hydrocarbures selon les entreprises importatrices	17
Figure 6 : Évolution en volume et en valeur du transit de produits pétroliers entre 1998 et 2007	23
Figure 7 : Évolution du volume des réexportations et des parts associées dans les importations totales de produits pétroliers.....	27
Figure 8 : Évolution des réexportations de produits pétroliers en valeurs entre 1998 et 2007	28

Introduction

Au plan économique, la présence du Bénin dans le commerce régional et international se matérialise entre autres, par le volume croissant de ses exportations et importations. Ces échanges commerciaux concernent plusieurs produits dont notamment les hydrocarbures (les produits pétroliers raffinés et leurs dérivés). Dans un cadre formel, le Bénin importe les produits pétroliers en priorité de la Côte d'Ivoire mais également d'autres pays tels que le Nigéria, le Togo, l'Afrique du Sud et le Royaume Uni. Evaluées à près de 37,5 milliards de francs CFA en 1998 soit 10,0% des importations totales du Bénin en valeur, les importations d'hydrocarbures sont passées en 2007 à environ 160 milliards de francs CFA ; ce qui correspond à 22,2% des importations totales en valeur.

Les activités de transit sont elles aussi en pleine évolution sur la même période d'étude. En effet, le volume de transit d'hydrocarbures est passé de 57,2 mille tonnes en 1998 à près de 454 mille tonnes en 2007 soit pratiquement 8 fois le niveau de 1998. Le volume global de produits pétroliers en transit ces dix dernières années avoisine 2,6 millions de tonnes selon les sources formelles (SEC/INSAE). En valeur, le transit de produits pétroliers a atteint en 2007 la somme de 133,4 milliards de francs CFA ; presque 25 fois son niveau de 1998.

La réexportation, elle aussi a connu une évolution vertigineuse aussi bien en volume qu'en valeur. Initialement estimées à 11,3 mille tonnes en 1998, les réexportations de produits pétroliers en direction d'autres pays ont atteint 213,9 mille tonnes en 2007 ; ce qui correspond approximativement à 19 fois son niveau de 1998. Environ 4,6% des importations d'hydrocarbures étaient réexportées en 1998 contre 45,1% en 2007. En valeur, les réexportations d'hydrocarbures se sont réalisées à 69,3 milliards de FCFA en 2007 ; ce qui fait pratiquement 64 fois le niveau de 1998.

Face à cette évolution expansionniste des activités dans les trois domaines suscités (Importation, Transit, Réexportation), plusieurs questions se posent et méritent des éclaircissements. Aussi est-il utile d'infirmer, confirmer ou nuancer certaines intuitions économiques à la lumière de résultats issus de l'analyse des données officielles existantes.

Parmi ces diverses questions, on retient entre autres celles-ci : *Quels sont les principaux produits pétroliers à l'importation au cours de ces dix dernières années? Quels en sont les pays de provenance ainsi que les parts associées? Quels pays de l'uemoa sont-ils fortement impliqués dans les échanges d'hydrocarbures avec le Bénin ? Quels sont les pays de l'hinterland qui utilisent suffisamment le Bénin comme pays de transit en matière d'hydrocarbures ? Vers quels pays le Bénin réexporte-t-il le plus et dans quelle mesure ? Quels sont les pays qui échangent de façon continue avec le Bénin en matière de produits pétroliers ?*

Le présent travail traite du commerce formel des produits pétroliers au Bénin et se fixe un certain nombre d'objectifs que sont : *i) décrire l'organisation du secteur des produits pétroliers au Bénin et enfin ii) analyser l'évolution de l'importation, de la réexportation et du transit des produits pétroliers en termes de concentration.*

Pour réaliser ces objectifs, on utilisera une méthodologie fondée sur un certain nombre de techniques dont notamment l'analyse descriptive. Elle sera couplée aux techniques de filtre et de tableaux croisés dynamiques (TCD) selon le niveau d'information souhaité.

Cette étude sera articulée en deux grandes parties. La première présente les généralités sur le secteur des produits pétroliers au Bénin. Il sera précisément question d'aborder brièvement: *i) le mécanisme de fixation des prix des hydrocarbures ; ii) le cadre institutionnel de commercialisation des produits pétroliers ; iii) enfin, les acteurs et infrastructures du commerce formel des hydrocarbures.*

La deuxième partie aborde l'analyse des importations, du transit et de la réexportation d'hydrocarbures. Il permettra de : i) dégager les grandes tendances en volume et en valeur des importations, du transit et de la réexportation ; ii) d'identifier les pays potentiellement impliqués dans les divers flux ; iii) enfin, déterminer les principaux produits concernés par les échanges ainsi que leurs concentrations selon les grandes sociétés pétrolières installées au Bénin.

PREMIÈRE PARTIE : GÉNÉRALITÉS SUR LE SECTEUR DES PRODUITS PÉTROLIERS
AU BÉNIN

1.1 Mécanisme d'ajustement des prix des produits pétroliers

Aux lendemains de l'accession du Bénin à la souveraineté nationale, le secteur des produits pétroliers était essentiellement contrôlé par des sociétés pétrolières étrangères. Elles étaient les seules présentes sur le territoire national et menaient une politique de prix dont elles seules avaient le secret.

Pour mettre fin à cette situation et permettre à l'Etat de contrôler ce secteur stratégique qu'est celui de la commercialisation des produits pétroliers, le Gouvernement décida de nationaliser ledit secteur en 1974 et créa à cet effet la Société Nationale de Commercialisation des produits Pétroliers (SONACOP) à qui il accorda le monopole dans le secteur.

La période de 1974 à 2000 a été caractérisée par une relative stabilité des prix des produits pétroliers fixés par l'Etat qui pouvait durer plusieurs années avant de connaître des changements. Cette stabilité des prix des produits pétroliers sur une longue période n'était possible que grâce à l'institution d'une caisse de stabilisation.

Toutefois, en 1995 intervenait la libéralisation du secteur conformément au Décret N°95-139 du 03 mai 1995 portant modalités d'importation et de distribution des produits pétroliers raffinés et de leurs dérivés en République du Bénin. Elle a été marquée par l'agrément de plusieurs sociétés privées pour importer et distribuer lesdits produits et a rendu nécessaire la modification du mécanisme d'ajustement des prix afin de le rendre compatible avec l'évolution des cours du baril de pétrole et du dollar sur le marché international.

Le mécanisme actuel pris par Décret N°2004-432 du 04 août 2004 portant nouveau mécanisme d'ajustement des prix des produits pétroliers en République du Bénin, succède à un précédent prévu par Décret N°2000-47 du 07 février 2000.

Ce dernier fut abrogé en raison de la périodicité de l'ajustement qui était estimée trop longue (03 mois).

En effet, étant donné que les prix du baril et le cours du dollar sont soumises à des fluctuations quasi quotidiennes, la périodicité de trois (03) mois a été jugée trop longue autant par les sociétés pétrolières que les consommateurs qui ont estimé qu'elle éloignait le mécanisme d'ajustement des prix des réalités du marché internationale. En outre, cette périodicité pourrait pénaliser les sociétés pétrolières et les consommateurs en cas de hausse ou de baisse des valeurs de ces deux principaux indicateurs.

Le nouveau mécanisme pallie à cette insuffisance et dispose de ce qui suit : *i) le délai d'ajustement est désormais fixé à un (01) mois et permet ainsi d'obtenir des prix plus proches des réalités du marché internationale ; ii) la création d'une caisse de péréquation transport dont le règlement et la gestion sont du ressort des sociétés pétrolières ; iii) le prix plafond de chaque produit est évalué tous les mois en fonction des cours du pétrole et du dollar ; iv) un nouveau prix plafond est fixé pour chaque produit si la fluctuation conjuguée de son cours et du taux de change du dollar induit une variation du prix de référence de plus 4% au moins à la hausse ou à la baisse.*

1.2 Cadre institutionnel de commercialisation des produits pétroliers au Bénin

Les hydrocarbures constituent pour tous les pays un secteur stratégique car tout disfonctionnement dans leur distribution peut avoir des effets distorsifs sur l'économie et sur le bien-être des populations ; toutes choses pouvant conduire à des tensions sur le plan social.

Conscients donc des risques que pourrait courir l'économie en situation de crise dans le secteur des produits pétroliers et soucieux de la préservation du bien-être des consommateurs, les Gouvernements successifs du Bénin ont instauré un cadre

institutionnel par la prise d'ordonnances, de décrets et d'arrêtés pour une meilleure régulation du secteur.

Ainsi, les activités d'approvisionnement, de stockage, de transport et de commercialisation des hydrocarbures sont régies par les textes suivants : i) l'ordonnance N°74-70 du 04 décembre 1974 instituant au profit de l'Etat le monopole de l'approvisionnement, du stockage, du transport et de la vente des produits pétroliers et de leurs dérivés ; ii) le décret N° 93-35 du 24 février 1993, portant modalités d'importation et de distribution des produits pétroliers raffinés et de leurs dérivés en République du Bénin ; iii) le décret 95-139 du 03 Mai 1995 portant modalités d'importation et de distribution des produits pétroliers raffinés et de leurs dérivés en République du Bénin ; iv) l'arrêté n° 24/MCT/MF/MEMH/MTPT/CAB du 03 Mai 1995 ; v) l'arrêté n° 136/MCT/MF/MEMH/MTPT/CAB/IG du 02 juin 1993, fixant les conditions d'application du décret N° 93-35 du 24 février 1993 ; vi) l'arrêté n° 25/MCT/MF/MEMH/MTPT/CAB du 03 Mai 1995 fixant les conditions d'application du décret 95-139 du 03 Mai 1995 suscité ; vii) l'arrêté n° 057/MCT/CAB/IG du 23 juin 1994, fixant les conditions d'accès aux installations de stockage de la Société Nationale de Commercialisation des Produits Pétroliers (SONACOP) et portant autres modalités de mise en œuvre de l'ouverture du secteur des produits pétroliers au Bénin ; viii) l'arrêté n° 109/MCT/CAB/IG/SISAC du 23 novembre 1994, portant nomination des membres de la commission technique d'agrément d'importation, de distribution des produits pétroliers et définissant son organisation et son fonctionnement ; ix) l'arrêté n° 0110/MCAT/DC/DCE/SRE du 11 septembre 1996 portant fixation du montant du droit d'établissement de la carte d'importateur et de distributeur des produits pétroliers raffinés et de leurs dérivés en République du Bénin.

1.3 Acteurs et infrastructures du commerce formel des produits pétroliers au Bénin

Les infrastructures comprennent principalement les stations services, les pompes-trottoirs et les points revendeurs qui desservent les ménages en hydrocarbures de

même que les dépôts de stockage. Les stations services, les pompes trottoirs et points revendeurs sont insuffisants et inégalement répartis sur l'ensemble du territoire national avec une forte concentration dans les villes au Sud.

De même, sur une soixantaine de sociétés agréées pour assurer les activités d'importation, de stockage et de distribution, seules quinze (15) ont implanté des dépôts d'hydrocarbures, stations services, pompes trottoirs ou points revendeurs, avec une forte dominance des stations services de la SONACOP dans tous les départements du Bénin. La capacité de stockage du pays est de 165.000 m³ dont 110.000 m³ pour la SONACOP et 55.000 m³ pour ORYX. Quant à la société TEXACO, elle dispose d'un dépôt de stockage de type JET A₁ d'une capacité de 200 m³ à l'aéroport de Cotonou.

Pour ce qui est des acteurs, le commerce formel des hydrocarbures au Bénin est assuré par les sociétés pétrolières ci-après : SONACOP, TOTAL, TEXACO, ORYX, SHELL, AFRIPETROL, ANOR, CASE COMPANY, JEHOVAH NISSI PETROLEUM, SOLEN, JUPITER, REGAZ, ECKSON, SYLFREC, EAO PETROLEUM, ARICOCHÉ SUPER OIL et enfin MELVINA. Cependant, il convient de mettre l'accent sur le fait que le marché formel des hydrocarbures au Bénin est contrôlé majoritairement par les cinq premières sociétés.

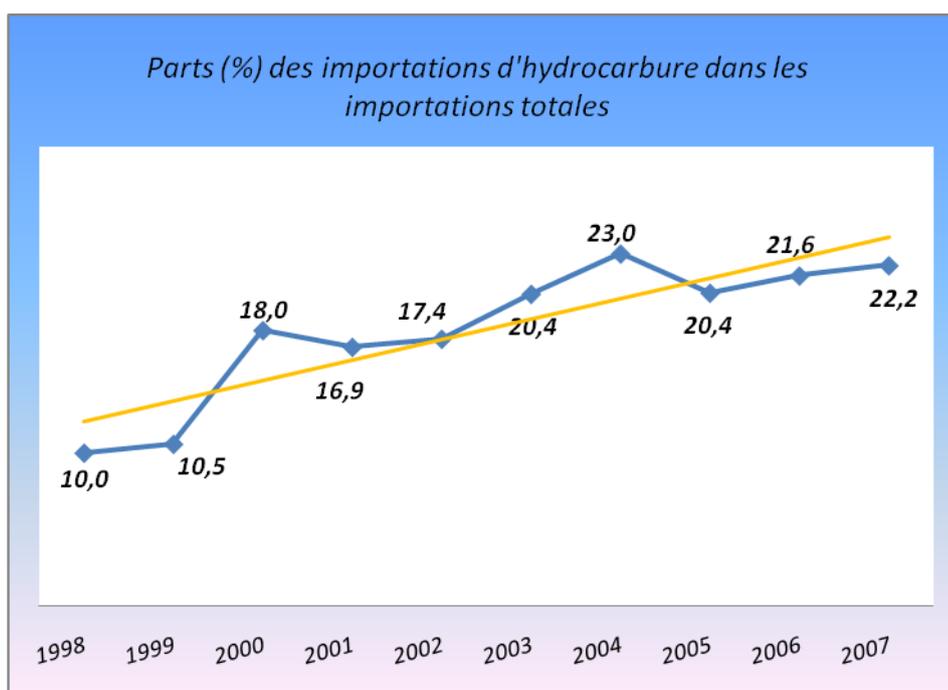
DEUXIEME PARITE: ANALYSE DES IMPORTATIONS, DU TRANSIT ET DE LA
RÉEXPORTATION DES HYDROCARBURES AU BÉNIN

2.1 Analyse descriptive des importations globales d'hydrocarbures entre 1998 et 2007

a. Analyse de la part des importations d'hydrocarbures en valeur dans les importations totales du Bénin en valeur

Entre 1998 et 2007, les parts des importations d'hydrocarbures dans les importations totales en valeur du Bénin ont été caractérisées par une tendance ascendante. La moyenne annuelle est de l'ordre de 18,0% soit 90,3 milliards de francs CFA sur la période. On remarque une évolution en dents de scie alternée par des phases d'expansion. La plus forte expansion a été enregistrée en 2000 avec approximativement 7,5 points de plus par rapport à son niveau de 1999 alors que paradoxalement, le Bénin a connu en 2000 une crise pétrolière. Cette expansion s'explique par le niveau très élevé du prix du baril du brut sur le marché mondial et du coût du dollar. Par ailleurs, estimées à 10,0% de la valeur des importations totales en 1998, les importations de produits pétroliers sont passées à 22,2% en 2007 après avoir atteint leur pic (23,0%) en 2004.

Figure 1 : Parts des importations d'hydrocarbures dans les importations totales du Bénin



Source : Service du Commerce Extérieur, INSAE

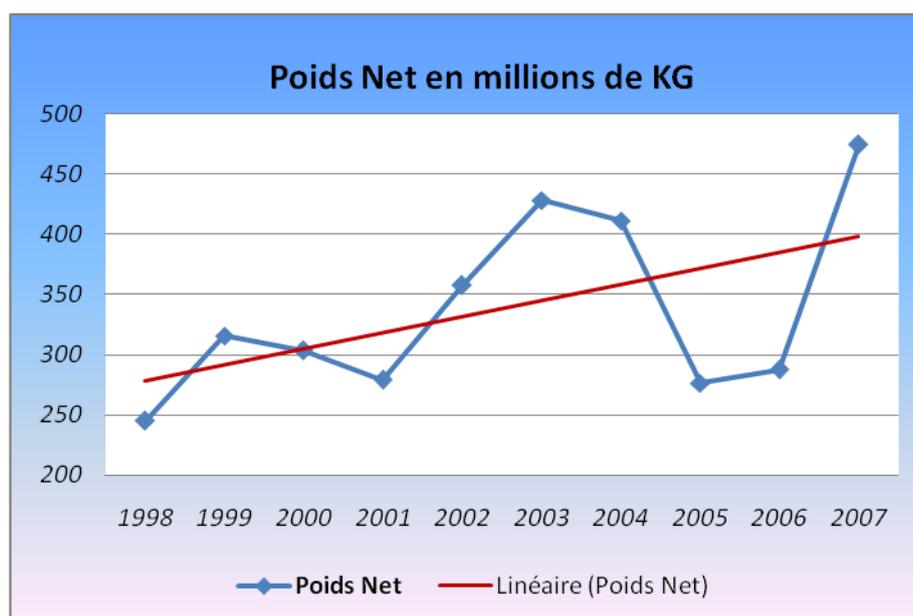
b. Analyse en volume des importations d'hydrocarbures de 1998 à 2007

D'après la figure n°2 ci-dessous, on peut remarquer que les importations de produits pétroliers en volume sur la période 1998-2007 sont caractérisées par une évolution en dents de scie. Cependant, cette évolution a permis d'accroître le volume des importations qui passent de 245.317 tonnes en 1998 à 474.209 tonnes en 2007, soit près de 93,3% d'accroissement par rapport à leur niveau de 1998 ; ce qui correspond à un accroissement annuel moyen de l'ordre de 10,4%.

Par ailleurs, la dynamique observée est entrecoupée par des sous-périodes de croissance alternées, elles aussi, par d'autres sous-périodes de contre performance. Ainsi, on peut observer que les importations d'hydrocarbures ont considérablement baissé entre 1999 et 2001 d'une part et, entre 2003 et 2005 d'autre part. Toutefois, cette baisse a été compensée par des hausses substantielles entre 2001 et 2003 puis entre 2005 et 2007.

Il en ressort globalement sur cette période une tendance à la hausse des importations d'hydrocarbures assortie d'une croissance moyenne annuelle de 10,4% par rapport à 1998 (Confère courbe de tendance sur la figure n°2).

Figure 2: Évolution globale des importations d'hydrocarbures en volume de 1998 à 2007

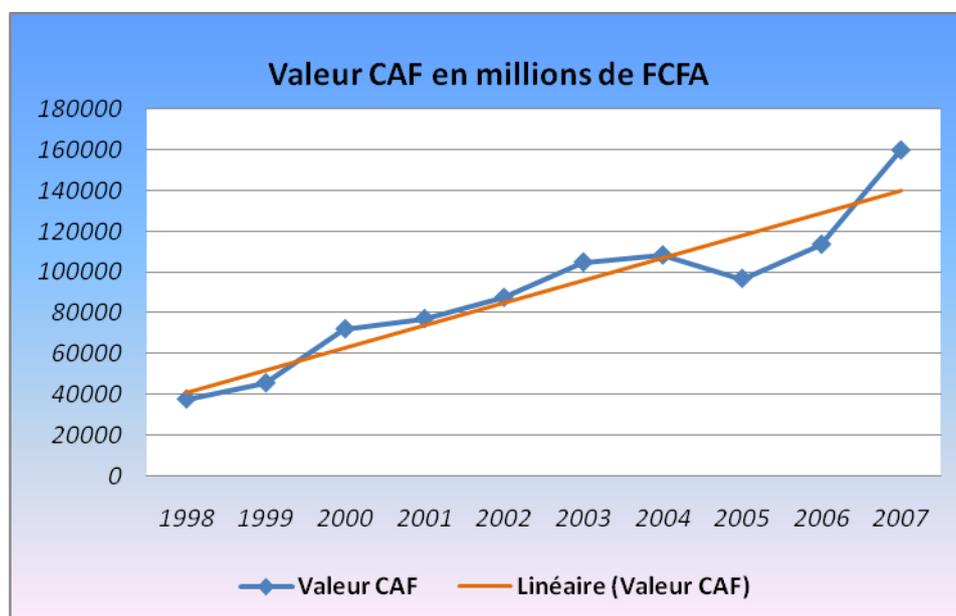


Source : Service du Commerce Extérieur, INSAE

c. Analyse en valeur des importations d'hydrocarbures de 1998 à 2007

En ce qui concerne les importations en valeur, on enregistre globalement une tendance haussière sur l'ensemble de la période assortie cependant d'une légère inflexion à la baisse entre 2004 et 2006 suivie d'une reprise en 2007. En effet, évaluées à près de 37.549 millions de francs CFA en 1998, les importations d'hydrocarbures ont atteint en valeur 159.930 millions de francs CFA en 2007 soit un accroissement sensible de l'ordre de 325,9% sur l'ensemble de la période.

Figure 3 : Évolution globale des importations d'hydrocarbures en valeur de 1998 à 2007



Source : Service du Commerce Extérieur, INSAE

La chute des importations en valeur entre 2004 et 2006 pourrait s'expliquer par la morosité de l'économie résultant en partie de la contre performance enregistrée dans la croissance économique entre 2002 et 2005 d'une part et, par les pressions inflationnistes sur le prix du baril de pétrole sur le marché international d'autre part.

2.2 Analyse en volume des importations globales d'hydrocarbures selon le pays de provenance

Pendant ces dix dernières années (1998-2007), le Bénin a importé essentiellement des hydrocarbures de la sous région ouest africaine en l'occurrence de la Côte-d'Ivoire et du Nigéria à hauteur respectivement de 29,8% et 17,9% du volume global des importations d'hydrocarbures destinées à la consommation locale. Ce constat ne devrait surprendre guère au vu de certaines réalités du secteur des produits pétroliers.

Tableau 1 : Répartition des importations de produits pétroliers selon les principaux pays de provenance

LIBELES PAYS	PARTS RELATIVES
COTE D'IVOIRE	29,84
NIGERIA	17,95
TOGO	6,44
AFRIQUE DU SUD	5,80
ROYAUME-UNI	5,01

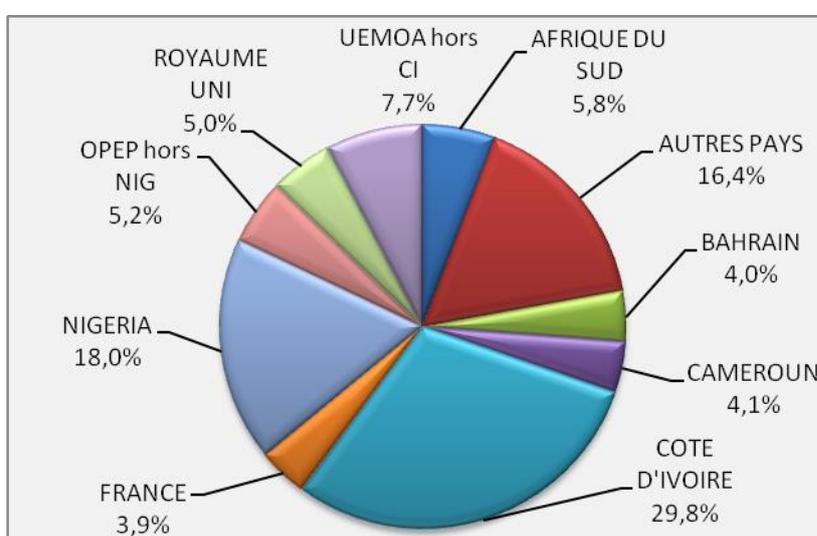
Source : Calcul de l'auteur à partir des données du SEC/ INSAE

Le trafic d'hydrocarbures entre le Nigéria et le Bénin relève pour une bonne partie de l'informel. Par exemple, en 2000, l'importation illicite de combustibles depuis le Nigéria était estimée à environ 18,0% des importations totales des produits pétroliers. Mais, la présente étude étant centrée sur le trafic formel, ne prend pas en compte la part du trafic entre le Bénin et le Nigéria contrôlée par l'informel. Par ailleurs, l'appartenance du Bénin et de la Côte d'Ivoire à l'UEMOA concourt à l'intensification des échanges entre les deux pays au détriment de son voisin immédiat, le Nigéria, bien que ce dernier soit le premier producteur pétrolier en Afrique.

En effet, au plan commercial, le Bénin adopte une politique qui a pour ancrage le cadre des engagements découlant de son appartenance à l'UEMOA et de la mise en place d'une stratégie commerciale commune au sein de cette union tout en restant attaché au système commercial multilatéral. L'UEMOA a libéralisé les échanges commerciaux intra-communautaires depuis 1996. En outre, La mise en place du Tarif Extérieur Commun en 2000 a certainement contribué à renforcer les échanges commerciaux au sein de l'union.

De 1998 à 2007, environ 37,6% des importations béninoises d'hydrocarbures provenaient de l'UEMOA. En dehors du Nigéria, 5,2% seulement des importations de produits pétroliers viennent des autres pays de l'OPEP dont notamment l'Arabie Saoudite (1,4%), le Gabon (1,2%) et dans une certaine mesure la Lybie et le Koweït à raison de 0,7% et 0,6%. La figure n°4 ci-après donne une idée plus large de la répartition des importations de produits pétroliers selon les pays ou régions de provenance.

Figure 4 : Parts des importations d'hydrocarbures selon les pays/régions de Provenance de 1998 à 2007



Source : Calcul de l'auteur à partir des données du SEC/INSAE

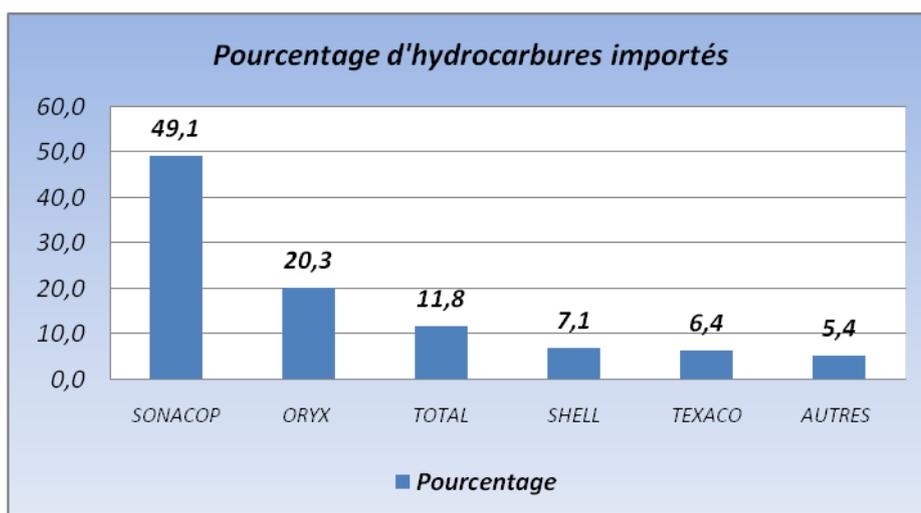
Il convient de rappeler tout de même que tout le volume d'hydrocarbures déclaré à l'importation n'est souvent pas destiné au marché intérieur et que la différence entre le volume d'hydrocarbure importé et la consommation intérieure devrait se répartir entre le transit et la réexportation ; ce qui n'est généralement pas le cas.

2.3 Analyse en volume des importations globales d'hydrocarbures selon les entreprises importatrices

Entre 1998 et 2007, le Bénin a importé formellement près de 3,4 milliards de KG d'hydrocarbures pour une valeur globale CAF de l'ordre de 680,4 milliards de francs CFA. Il ressort de l'observation de la figure n°5 ci-dessous que la Société Nationale de Commercialisation des Produits Pétroliers (SONACOP) a importé

elle seule près de 49,1% du volume global des importations d'hydrocarbures pour un montant d'environ 314,1 milliards de francs CFA et confirme ainsi sa suprématie dans le secteur des produits pétroliers. Elle est suivie des sociétés concurrentes comme ORYX, TOTAL, SHELL et TEXACO qui se partagent respectivement 20,3% ; 11,8% ; 7,1% et 6,4% des importations de produits pétroliers au Bénin. Il convient de remarquer au passage que ces quatre sociétés pétrolières réunies importent moins que la SONACOP (45,5% < 49,1%). Les autres entreprises se partagent le reste du volume global des importations soit 5,4%. Ce sont notamment MARLAN'S MULTI-SERVICES (0,8%), AFRICAINE DES PETROLES (0,8%), ANOR SARL (0,5%).

Figure 5 : Répartition des importations d'hydrocarbures selon les entreprises importatrices



Source : Calcul de l'auteur à partir des données du SEC/INSAE

A présent, nous allons nous intéresser à la structure des importations globales d'hydrocarbures selon les principales sociétés pétrolières.

2.4 Analyse en volume de la structure des importations globales d'hydrocarbures par entreprise

Les importations globales d'hydrocarbures de la SONACOP sont constituées essentiellement de 32,4% de gas-oil pour une valeur CAF de 101,9 milliards de francs CFA ; de 28,4% d'essence ordinaire évaluée à 90,9 milliards de francs

CFA ; du carburéacteur (15,2%) ; de l'essence Super (10,0%) et 7,8% seulement de pétrole lampant pour un montant estimé à environ 16,7 milliards de francs CFA.

Il importe de rappeler dans cette section que, depuis 2005, le Bénin ne commercialise plus qu'un seul type d'essence que l'on désigne sous le vocable d'essence sans plomb.

Tableau 2 : Structure des importations globales d'hydrocarbures de la SONACOP

<i>Principaux produits</i>	<i>Valeurs en 10⁹ FCFA</i>	<i>Pourcentage</i>
GAS-OIL	101,9	32,4
ESSENCE ORDINAIRE	90,9	28,4
CARBUREACTEUR	52,0	15,2
SUPER CARBURANT	29,7	10,0
PETROLE LAMPANT	16,7	7,8
FUEL OIL	7,5	4,0
AUTRES HYDROCARBURES	15,5	2,2
TOTAL	314,1	100,0

Source : Calcul de l'auteur à partir des données du SEC/INSAE

Le tableau ci-dessus nous renseigne davantage sur la structure des importations globales d'hydrocarbures de la SONACOP.

La structure des importations globales d'hydrocarbures de la société ORYX est légèrement différente de celle de la SONACOP et est dominée par le fuel-oil (42,1%) pour une valeur de 41,7 milliards de francs CFA ; le gas-oil (31,8%) pour 56,3 milliards de francs CFA et enfin le pétrole lampant (10,7%) pour un montant de 18,1 milliards de francs CFA. Le gaz butane ne représente qu'environ 3,8% du volume global des importations de produits pétroliers de ORYX et l'essence 2,8% (Confère tableau n°3 ci-dessous).

Tableau 3 : Structure des importations globales d'hydrocarbures d'ORYX-BENIN

<i>Principaux produits</i>	<i>Valeurs en 10⁹ FCFA</i>	<i>Pourcentage</i>
FUEL-OIL	41,7	42,1
GAS-OIL	56,3	31,8
PETROLE LAMPANT	18,1	10,7
CARBUREACTEUR	13,3	8,5
BUTANES LIQUEFIES	8,1	3,8
ESSENCE ORDINAIRE	5,9	2,8
AUTRES HYDROCARBURES	1,4	0,3
TOTAL	144,8	100,0

Source : Calcul de l'auteur à partir des données du SEC/INSAE

S'agissant de la société TEXACO, ses importations globales de produits pétroliers sont composées majoritairement du gas-oil (43,5%) pour un montant de 20,3 milliards de francs CFA ; du carburéacteur (24,6%) évalué à 11,1 milliards de francs CFA et enfin, de l'essence ordinaire (17,8%) pour une somme de 10,6 milliards de francs CFA. Le tableau n°4 ci-après présente la structure des importations de TEXACO en produits pétroliers et ses dérivés.

Tableau 4 : Structure des importations globales d'hydrocarbures de TEXACO

<i>Principaux produits</i>	<i>Valeur en 10⁹ FCFA</i>	<i>Pourcentage</i>
GAS-OIL	20,3	43,5
CARBUREACTEUR	11,1	24,6
ESSENCE ORDINAIRE	10,6	17,8
SUPER CARBURANT	2,9	6,0
PETROLE LAMPANT	1,9	4,8
HUILES LUBRIFIANTES	2,0	1,4
FUEL-OIL	0,6	1,3
AUTRES HYDROCARBURES	1,0	0,5
TOTAL	50,3	100,0

Source : Calcul de l'auteur à partir des données du SEC/INSAE

Quant à la société pétrolière TOTAL, une bonne partie de ses importations de produits pétroliers en volume entre 1998 et 2007 est composée du gas-oil (47,2%) pour un montant de 41,3 milliards de francs CFA ; de l'essence ordinaire (22,0%) pour une valeur de 20,2 milliards de francs CFA et enfin du carburéacteur (19,0%) pour la somme de 12,2 milliards de francs CFA. L'essence super et le pétrole lampant représentaient chacun moins de 10,0% du volume des importations d'hydrocarbures de la société TOTAL sur la période considérée (Confère tableau n°5 ci-dessous).

Tableau 5 : Structure des importations globales d'hydrocarbures de TOTAL

<i>Principaux produits</i>	<i>Valeur en 10⁹ FCFA</i>	<i>Pourcentage</i>
GAS-OIL	41,3	47,2
ESSENCE ORDINAIRE	20,2	22,0
CARBUREACTEUR	12,2	19,0
SUPER CARBURANT	6,5	7,2
PETROLE LAMPANT	2,5	3,3
HUILE LUBRIFIANTE	3,1	1,1
AUTRES HYDROCARBURES	0,5	0,2
TOTAL	86,2	100,0

Source : Calcul de l'auteur à partir des données du SEC/INSAE

La structure des importations globales d'hydrocarbures de la société SHELL met en exergue une hyper concentration du gas-oil (72,6%). Toutefois, on retient la présence de bitume de pétrole (8,6%) et du carburéacteur (8,4%) comme l'indique le tableau n°6 ci-après.

Tableau 6 : Structure des importations globales d'hydrocarbures de SHELL

<i>Principaux produits</i>	<i>Valeur en 10⁹ FCFA</i>	<i>Pourcentage</i>
GAS-OIL	29,2	72,6
BITUME DE PETROLE	4,3	8,6
CARBUREACTEUR	3,5	8,4
SUPER CARBURANT	0,02	4,6
HUILE LUBRIFIANTE	3,6	2,1
PETROLE LAMPANT	0,2	0,9
AUTRES HYDROCARBURES	1,4	2,7
TOTAL	42,2	100,0

Source : Calcul de l'auteur à partir des données du SEC/INSAE

Il ressort de ce qui précède que les cinq grandes entreprises du secteur pétrolier au Bénin, ont importé au cours de ces dernières années surtout du gas-oil, de l'essence ordinaire, du carburéacteur et dans une moindre mesure du pétrole lampant. Les huiles lubrifiantes sont moins présentes dans les importations de même que les graisses.

Le caractère dominant du gas-oil sur l'essence ordinaire dans la structure des importations d'hydrocarbures de la majorité des sociétés du secteur pétrolier se justifierait par la présence d'un marché noir d'hydrocarbures en l'occurrence le marché informel d'essence communément appelé « kpayo ». Ce dernier concurrence fortement le marché formel où le prix de l'essence, voire celui du pétrole, intègre des éléments de coûts qui le place largement au dessus du prix enregistré sur le marché de contrebande.

Malheureusement, toutes les mesures prises par les différents gouvernements pour endiguer ce phénomène se sont révélées inopérantes nonobstant les manques à gagner pour l'Etat, les sociétés pétrolières ainsi que les risques sociaux, sanitaires et environnementaux que cela engendre. Rappelons tout de même que le marché informel dont il est question nourrit un nombre incommensurable de

ménages pauvres ; toute chose qui pourrait constituer des situations atténuantes dans les prises de décisions.

La faible prépondérance du pétrole lampant dans les importations de la plus grande majorité des sociétés pétrolières tiendrait à des causes interne et externe.

Au niveau interne, il faut reconnaître que le pétrole qui était autrefois une principale source d'énergie des ménages béninois notamment ceux des zones rurales, enregistre une demande de plus en plus faible ces dernières années compte tenu des efforts louables de la Société Béninoise de l'Energie Electrique dans le domaine de l'amélioration du taux d'électrification national mais surtout celui rural.

Donc progressivement la demande en pétrole adressée aux sociétés pétrolières s'amenuise au profit de la demande en énergie électrique. Cette situation est aussi favorisée par une propension plus ou moins forte des ménages urbains et dans une certaine mesure ceux des contrées rurales à s'accommoder à l'utilisation du gaz comme source alternative d'énergie. Par ailleurs, les sociétés importatrices ont accumulé, au fil des années d'importantes créances sur l'Etat au titre des subventions au pétrole. Cette situation les a obligées à plafonner leurs importations de pétrole pour limiter désormais ces créances sur l'Etat.

Au niveau externe, on retient notamment les fortes pressions qui se sont exercées ces dernières années sur le prix du baril du pétrole en raison d'un déficit criard entre l'offre et la demande du pétrole d'une part, la multiplicité des foyers de conflits tant dans la sous région Afrique que dans le monde (le Moyen-Orient) et enfin, l'appréciation de l'Euro par rapport au Dollar d'autre part. Les effets conjugués de ces éléments ont fait que le prix moyen annuel du baril de pétrole ces dix dernières années dépasse de loin les prévisions ; toutes choses qui ont affectés négativement les importations des hydrocarbures dont notamment le pétrole lampant.

En outre, lorsqu'on s'en tient seulement à l'ensemble des cinq sociétés pétrolières, on se rend compte que le gas-oil importé entre 1998 et 2007 représente environ 35,8% du volume global des hydrocarbures ; l'essence ordinaire 18,2% ; le carburéacteur 13,6% et enfin le pétrole lampant (6,7%). La SONACOP est en tête en matière d'importation du gas-oil, de l'essence, du carburéacteur et du pétrole lampant sur la période d'étude. Le tableau qui suit nous édifie davantage sur les différents classements des sociétés pétrolières au regard des quatre produits identifiés.

Tableau 7 : Répartition des importations globales de chaque produit dans le volume global des importations d'hydrocarbures selon les sociétés pétrolières

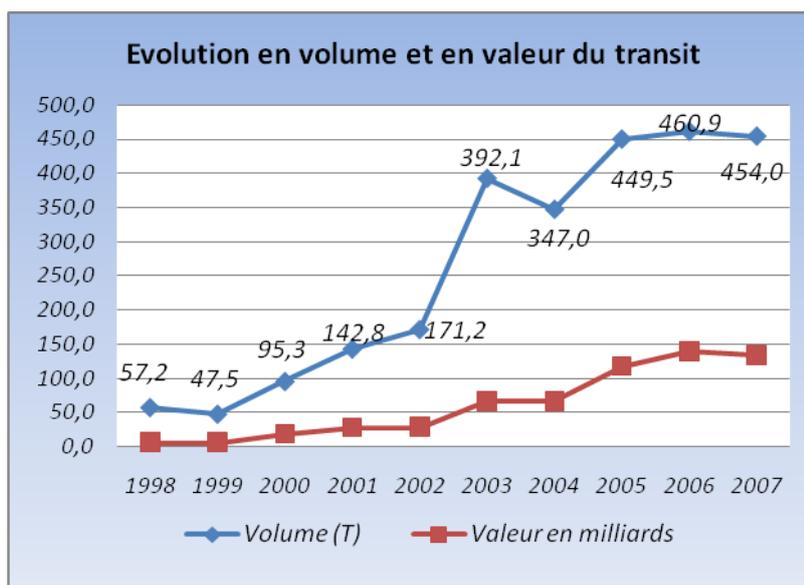
	Gas-oil (%)	Essence	Carburéacteur	Pétrole
SONACOP	15,9	14,0	7,4	3,8
ORYX	6,5	0,6	1,7	2,2
TEXACO	2,8	1,1	1,6	0,3
TOTAL	5,5	2,6	2,2	0,4
SHELL	5,2	0,0	0,6	0,1
TOTAL	35,8	18,2	13,6	6,7

Source : Calcul de l'auteur à partir des données du SEC/INSAE

2.5 Analyse descriptive du transit global d'hydrocarbures entre 1998 et 2007

Le Bénin a enregistré depuis 1999 un accroissement du volume de transit de produits pétroliers. Certes, cette activité a légèrement baissé en 1999 par rapport à 1998 ; mais elle a repris de façon satisfaisante l'année suivante pour atteindre un niveau spectaculaire de 392 mille tonnes en 2003 alors qu'elle était un an plus tôt à 171 mille tonnes. Cette rupture brutale a insufflé, sur le reste de la période, une nouvelle trajectoire au volume de transit des hydrocarbures qui a connu son pic en 2006, soit 460,9 mille tonnes environ (voir figure n°6 ci-dessous).

Figure 6 : Évolution en volume et en valeur du transit de produits pétroliers entre 1998 et 2007



Source : Calcul de l'auteur à partir des données du SEC/INSAE

Le transit des hydrocarbures en valeur est caractérisé par une dynamique similaire à celle qui régit le transit en volume. Cependant, quelques nuances méritent d'être soulignées. En effet, entre 1998 et 2006, les valeurs enregistrées étaient en nette progression alors que le volume de transit a connu quelques fléchissements au cours de la même période notamment en 1999, 2004 et 2007. Cela résulterait d'une évolution favorable des prix qui ont compensé les baisses enregistrées en volume sauf en 2007 où le niveau des prix n'a pas permis la compensation attendue.

2.6 Analyse du transit total d'hydrocarbures selon les principaux produits

Sur la période 1998-2007, le territoire du Bénin a officiellement servi de transit pour environ 2617,5 tonnes d'hydrocarbures d'une valeur globale de l'ordre de 607,4 milliards de francs CFA. Ce trafic concernait majoritairement le gas-oil qui représentait 44,0% du volume total de transit. On remarque aussi une forte dominance du fuel-oil (23,3%) et une présence significative de l'essence ordinaire (13,3%). Ces trois produits absorbent à eux seuls plus des trois quarts (80,6%) du volume total de transit d'hydrocarbures entre 1998 et 2007. Les autres produits

tels que le Super carburant, le pétrole lampant, le butane, le bitume de pétrole et le carburéacteur occupent 17,5% du volume de transit comme l'indique le tableau n°8 qui suit.

Tableau 8: Structure du transit total de produits pétroliers entre 1998 et 2007

<i>Principaux produits en transit</i>	<i>Valeur en 10⁶ FCFA</i>	<i>Poids Net en tonnes</i>	<i>Pourcentage</i>
GAS-OIL	273,2	1151,3	44,0
FUEL-OIL	114,0	609,7	23,3
ESSENCE ORDINAIRE	78,6	348,1	13,3
SUPER CARBURANT	45,6	141,6	5,4
PETROLE LAMPANT	28,1	123,2	4,7
BUTANE LIQUEFIE	34,1	113,5	4,3
BITUME DE PETROLE	9,1	42,7	1,6
CARBUREACTEUR	8,9	40,0	1,5
AUTRES HYDROCARBURES	15,9	47,3	1,8
TOTAL	607,4	2617,5	100,0

Source : Calcul de l'auteur à partir des données du SEC/INSAE

Ces principaux produits pétroliers sont convoyés vers deux principales destinations à savoir : les pays enclavés de l'hinterland et les pays non enclavés¹ qui ont reçu respectivement 75,6% et 24,4% environ du volume total de trafic d'hydrocarbures en transit au cours de la période d'analyse.

Le volume de gas-oil ayant transité par le Bénin ces dix dernières années était majoritairement destinés aux pays enclavés de l'hinterland dans une proportion de 85,3% pour 220,1 milliards de francs CFA. Le reste du volume (14,7%) allait dans les pays non enclavés et vaut à peu près 50,4 milliards de francs CFA.

Comme c'est le cas pour le gas-oil, la majeure partie du volume de fuel-oil qui a transité par le Bénin entre 1998 et 2007 était massivement expédié vers les pays de l'hinterland à hauteur de 64,0% et valait près de 67,8 milliards de francs CFA. Le volume résiduel (36,0%) était reçu dans les pays non enclavés et leur revenait à environ 46,3 milliards de francs CFA.

S'agissant de l'essence ordinaire pour laquelle le Bénin a servi de transit ces dix dernières années, les analyses montrent que la quasi-totalité de son volume (346,6

¹ Les pays non enclavés regroupent aussi les destinations étrangères.

tonnes) soit 99,6% était convoyé vers les pays enclavés pour un montant avoisinant 78,2 milliards de francs CFA. Les pays non enclavés n'ont pratiquement pas fait transiter de l'essence ordinaire (0,4%) par le Bénin au cours de cette décennie, du moins de façon officielle.

Contrairement à l'essence ordinaire, les analyses montrent que le Super carburant en transit au Bénin il y a de cela une décennie seulement, était prioritairement destiné aux pays non enclavés à hauteur de 63,0% du volume total estimé approximativement à 30,4 milliards de francs CFA. La partie restante, environ 37,0%, était envoyée dans les pays enclavés et valait 15,2 milliards de francs CFA.

En matière de pétrole lampant, le volume de transit enregistré au Bénin entre 1998 et 2007 a été majoritairement distribué dans les pays de l'hinterland soit 87,0% du volume total et coûtait à peu près 22,7 milliards de FCFA. L'autre partie (13,0%) était destinée aux pays non enclavés pour un montant d'environ 5,4 milliards de francs CFA.

Le tableau qui vient présente un récapitulatif de la répartition du transit total des principaux produits pétroliers selon le type de pays vers lequel ils étaient destinés entre 1998 et 2007.

Tableau 9 : Répartition du transit total selon les principaux produits et le type de pays

	PAYS ENCLAVES	PAYS NON ENCLAVES	TOTAL
GAS-OIL	85,3	14,7	100,0
FUEL-OIL	64,0	36,0	100,0
ESSENCE ORDINAIRE	99,6	0,4	100,0
SUPER CARBURANT	37,0	63,0	100,0
PETROLE LAMPANT	87,0	13,0	100,0

Source : Calcul de l'auteur à partir des données du SEC/INSAE

L'analyse de l'activité de transit des produits pétroliers entre 1998 et 2007, révèle globalement que le Bénin est fortement sollicité par les pays de l'hinterland dans le trafic des hydrocarbures comme couloir de transit. Cela corrobore la vocation

de Cotonou comme port de transit sous régional. D'après le rapport sur « l'examen de la politique d'investissement du Bénin, Genève 2005 » les pays enclavés utilisateurs du port de Cotonou selon leur importance en terme de trafic² sont le Niger, le Burkina-Faso et le Mali. S'il est vrai qu'avant 2002, le Burkina-Faso et le Mali faisaient transiter initialement leurs importations en produits pétroliers via Abidjan, il n'en demeure pas moins que depuis cette date, le port de Cotonou a récupéré une bonne partie de l'approvisionnement de ces deux pays en hydrocarbures dont notamment le gas-oil, le fuel-oil et l'essence ordinaire.

Cette situation tient au fait que le Bénin occupe dans la sous région une position géographique qui lui permet de bénéficier naturellement d'une façade maritime assez large et d'être dans le même temps limité par des pays (Burkina-Faso, Niger) qui n'ont aucun accès à la mer. En concurrence avec les ports de Tema, de Lomé et d'Abidjan, le Bénin à travers les autorités portuaires a entrepris des réformes d'ordre institutionnel et économique pour améliorer considérablement la compétitivité du Port Autonome de Cotonou et inhiber dans une certaine mesure les effets qu'induit la diversification des voies d'approvisionnement prônée par la plupart des pays sans façade maritime.

Au regard des résultats qui semblent conforter le Bénin dans son rôle de transit pour les pays de l'hinterland, il convient de souligner cependant que le port de Cotonou ne tire pas encore suffisamment profit des opportunités que lui offre ce type d'activité. Au nombre des facteurs qui justifient cela, on peut retenir entre autres : i) la faible capacité des installations et possibilités réduites d'extension ; ii) la lenteur des opérations portuaires ; iii) la densification des formalités de passages portuaires ; iv) manque de fluidité des corridors de transit.

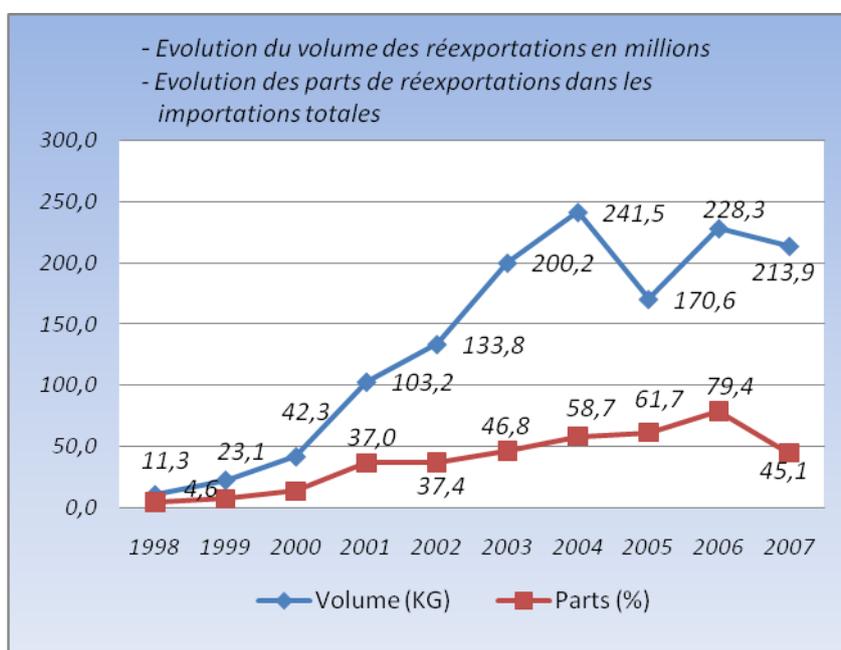
2.7 Analyse descriptive des réexportations globales d'hydrocarbures de 1998 à 2007

Au regard de la figure n°7 ci-dessous, on s'aperçoit aisément que les réexportations d'hydrocarbures pendant les dix dernières années s'inscrivent dans

² Il s'agit du transit pour tous les produits confondus et non les hydrocarbures seules.

une dynamique haussière spectaculaire entre 1998 et 2004 suivie d'un fléchissement quasi brutal entre 2004 et 2005 avant de reprendre le sentier d'une croissance relativement modérée à partir de 2005. Ainsi, elles sont passées de 11,3 mille tonnes en 1998 à 213,9 millions de tonnes en 2007. Elles enregistrent son pic en 2004 et s'établissent à 241,5 millions de tonnes. Le Bénin a réexporté en moyenne 184,5 mille tonnes de produits pétroliers entre 2001 et 2007 pour une valeur de 43,9 milliards de francs CFA.

Figure 7 : Évolution du volume des réexportations et des parts associées dans les importations totales de produits pétroliers

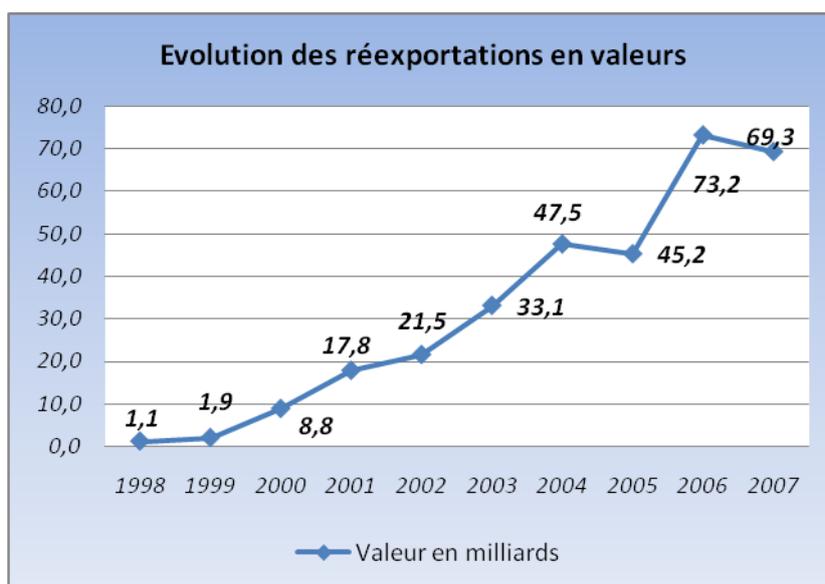


Source : Calcul de l'auteur à partir des données du SEC/INSAE

Parallèlement, la part des réexportations d'hydrocarbures dans le volume total des importations de produits pétroliers est assortie d'une évolution relativement modérée sur la période d'étude. Toutefois, elle a connu son niveau fulgurant (79,4%) en 2006 et s'accompagne aussitôt d'une baisse l'année suivante. Le Bénin a réexporté en moyenne annuelle plus de la moitié (52,3%) de ses importations d'hydrocarbures vers le reste du monde entre 2001 et 2007. La figure n°8 ci-dessus est plus édifiante sur les divers aspects du phénomène.

Analysé en termes de valeur, le commerce de réexportation des hydrocarbures a connu une ascension vertigineuse ayant permis d'atteindre un seuil de 73,2 milliards de francs CFA en 2006 contre 1,1 milliards seulement en 1998. Cette tendance galopante traduit d'une certaine façon l'ampleur de cette activité dont la contribution aux recettes douanières est tout de même significative.

Figure 8 : Évolution des réexportations de produits pétroliers en valeurs entre 1998 et 2007



Source : Calcul de l'auteur à partir des données du SEC/INSAE

2.8 Analyse de la réexportation globale d'hydrocarbure selon les principaux produits

Entre 1998 et 2007, le Bénin a réexporté 40,5% de ses importations globales de produits pétroliers soit 1368,8 mille tonnes pour une valeur globale FAB de l'ordre de 319,5 milliards de francs CFA. Ce volume de réexportation correspond à une moyenne annuelle de 152,1 mille tonnes et concerne en priorité le gas-oil (59,7%), le carburéacteur (15,4%) et l'essence ordinaire (12,5%) et dans une certaine mesure le fuel (7,5%). Ces quatre produits pétroliers font à eux seuls 95,1% du volume total d'hydrocarbures réexportés. Le tableau n°10 ci-après nous renseigne davantage sur la structure des réexportations.

Tableau 10 : Structure des réexportations totales de produits pétroliers entre 1998 et 2007

Principaux produits de réexportation	Valeur en 10 ⁹ FCFA	Poids Net en 10 ³ tonnes	Pourcentage
GAS-OIL	197,1	816,5	59,7
CARBUREACTEUR	47,5	211,3	15,4
ESSENCE ORDINAIRE	44,8	171,5	12,5
FUEL-OIL	13,3	102,5	7,5
PETROLE LAMPANT	6,5	26,5	1,9
BUTANE LIQUEFIE	6,1	21,8	1,6
SUPER CARBURANT	3,6	17,4	1,3
TOTAL	319,5	1368,8	100,0

Source : Calcul de l'auteur à partir des données du SEC/INSAE

L'évolution spectaculaire des réexportations entre 1998 et 2007 pourrait se justifier essentiellement par le fait que cette activité permet de répondre à la demande excédentaire des consommateurs de la sous région, en l'occurrence, ceux des pays de l'hinterland dépourvus de façade maritime. En effet, le Bénin a été et demeure encore l'un des rares pays où les prix de vente des produits pétroliers sont les plus bas de la sous-région.

Cette situation occasionne une marge commerciale sous régionale largement supérieure à celle qui prévaut au niveau national ; ce qui incite les importateurs d'hydrocarbures à vendre à l'extérieur, chaque année, un volume considérable de leurs importations après avoir bénéficié d'un régime fiscal spécial appliqué aux marchandises destinées à la consommation locale. La réexportation profite donc doublement aux sociétés agréées importatrices de produits pétroliers ; ce qui a contribué sans doute à l'accélération de cette activité entre 1998 et 2007.

Par ailleurs, la réexportation de produits pétroliers permet à l'économie béninoise de diversifier ses exportations tout en se procurant d'importantes recettes douanières (Galtier et Tassou, 1998). Cet état de chose a constitué sans doute un facteur favorable, ces dernières années, à l'accroissement de cette activité qui a accéléré considérablement le volume du trafic au Port Autonome de Cotonou.

Un autre aspect non moins important est que la réexportation serait favorisée, entre 1998 et 2007, par l'existence permanente d'un marché parallèle de vente de produits pétroliers qui fait que la demande adressée aux sociétés agréées est très faible ; ce qui ne leur permet pas de vite écouler leurs produits dans un délai de temps raisonnable. Les sociétés importatrices supportent alors des coûts de stockage qui les poussent à rechercher et trouver des débouchés dans la sous région pour limiter le manque à gagner.

Conclusion

Globalement, les activités d'importation, de transit et de réexportation des hydrocarbures ont connu une expansion assez significative entre 1998 et 2007. Elles ont été fortement dominées par le gas-oil, le carburéacteur, le fuel et l'essence ordinaire. Toutefois, les sociétés importatrices ont une propension très élevée pour l'importation du gas-oil qui occupe parfois plus de 50% du volume d'hydrocarbures. De façon formelle, le pétrole lampant disparaît progressivement de la structure des importations de la plupart des sociétés. Les importations de butane restent encore très faibles au regard de celles des autres hydrocarbures.

Le présent travail a permis de mettre en évidence une répartition très inégale des importations de produits pétroliers et leurs dérivés entre les différentes sociétés agréées en République du Bénin. Au nombre de dix-sept (17) au total, à peine cinq seulement (SONACOP, TEXACO, TOTAL, ORYX et SHELL) ont animé effectivement l'activité de distribution et de commercialisation des hydrocarbures entre 1998 et 2007.

La plus vieille société importatrice qu'est la SONACOP domine considérablement le marché du point de vue des infrastructures et des parts de marché. Elle a importé, elle seule ; 49,1% du volume globale des importations d'hydrocarbures entre 1998 et 2007.

Au cours de cette même période, le transit de produits pétroliers a concerné majoritairement le gas-oil, le fuel et l'essence ordinaire. Ces hydrocarbures sont convoyés principalement vers les pays enclavés de l'hinterland ; mais les pays non enclavés reçoivent aussi un volume non négligeable du transit.

En matière de réexportation, l'économie béninoise s'est illustrée dans ce domaine à travers principalement l'exportation du gas-oil, du carburéacteur et de l'essence ordinaire. Environ 40,5% des importations globales du Bénin ont été réexportées entre 1998 et 2007.

Références

1. Jean François GAUTIER, 2000 ; « *Réformes douanières au Bénin et libéralisation commerciale au Nigeria : Un modèle EGC avec concurrence imparfaite appliquée au commerce transfrontalier* », Document de travail, DT/2000/03.
2. Fiduciaire d'Afrique, 2008 ; « *Importation et commercialisation des produits pétroliers et leurs dérivés* » ; Droits des Affaires au Bénin.
3. INSAE, 2002 ; « *Le commerce extérieur béninois au cours des dix (10) dernières années (1992-2001)* » ; Direction des Statistiques et Etudes Economiques ; Services des Echanges Extérieurs.
4. INSAE, 1999 ; « *Les grands traits du commerce extérieurs du Bénin de 1992 à 1997* » ; 17 pages.
5. INSAE, 1999 ; « *Les grands traits du commerce extérieurs du Bénin en 1998* » ; 12 pages.
6. Nations Unies, 2004 ; « *Examen de la politique d'investissement du Bénin* » ; Conférence des Nations Unies sur le commerce et le Développement ; Version préliminaire non éditée.
7. F. GALTIER et Z. TASSOU, 1998 ; « *La réexportation : Vice ou vertu? Le commerce du Bénin vers le Nigeria* »
8. Fiduciaire d'Afrique, 2006 ; « *Conditions d'exercice d'une activité commerciale ou industrielle au Bénin* »
9. Ministère de l'Industrie et du Commerce, 2006 ; « *Guide du voyageur : Répertoire des stations service au Bénin* » ; Centre d'Informations Régionales pour le Développement (CIRD).
10. N. ZORO et E. BERGER, 2004 ; « *Facilitation du commerce du transit et des transports au Bénin* »
11. Ligue pour la Défense du Consommateur au Bénin, 2005 ; « *Position des organisations de consommateurs face à l'actuelle crise des produits pétroliers* » ; Conférence de presse conjointe LDCB/ALCRER ; CCIB, le 19 Avril 2005.
12. Organisation Mondiale du Commerce, 2004 ; « *Examen des politiques commerciales du Bénin* » ; Rapport du Secrétariat.

Annexes

Tableau 11 : Exemple de structure de prix d'hydrocarbures à partir du 05/09/08

Cours de l'US \$	(en FCFA)	436,00	436,00	423,00	436,00
Volume	(Vi)	98,70	98,90		99,00
Densité	(xi)	0,75	0,80	0,56	0,85
PRODUITS		ESSENCE	PETROLE	GPL	GASOIL
1 - FOURNISSEUR					
(1a) FOB (+ prime)		1009,67	1173,75	889,83	1083,53
(1b) Fret	(1b) = 16,42 USD/TM	16,42	16,42	80,00	16,42
(1c) Assurance	(1c) = 0,083% x {(1a)+(1b)}	0,85	0,99	0,80	0,91
(1d) Coulage	(1d) = 0,5% x {(1a) + (1b) + (1c)}	5,13	5,96	14,18	5,50
(1d) Inspection	(1d) = 0,15 USD/TM	0,15	0,15	0,75	0,15
(1e) CAF Fournisseur USD/TM	(1e) = (1a) + (1b) + (1c) + (1d)	1032,23	1197,26	985,57	1106,52
CAF Fournisseur CFA/HL (GPL en CFA/Mt)	(a) = (1e)*(\$)*(xi)/(Vi)/10	34198,38	42225,03	416895,84	41421,75
Assiette douanière et fiscale (a')		34198,38	0,00	10000,00	33700,00
2 - PORT					
(2a) Taxe de Port	(2a) = 400,00 CFA/TM	30,40	32,36	400,00	34,34
(2b) Taxe Passage Port	(2b) = 1900,00 CFA/TM	144,38	153,69	1900,00	163,13
Sous Total 1 (b) = (2a) + (2b)		174,77	186,05	2300,00	197,47
(2c) TVA Port	(2c) = 18% x (b)	31,46	33,49	414,00	35,55
(2d) CAF non Dédouané	(2d) = (a') + (b) + (2c)	34404,61	219,53	12714,00	33933,02
3 - ETAT					
(3a) Droit Fiscal (5% pétrole, GPL)	(3a) = 10% x (a')	3419,84	0,00	500,00	3370,00
(3b) PCS (0%), PC (0,5%), RED (1%)	1,5%	512,98	0,00	150,00	505,50
Sous Total 2 © = (3a) + (3b)		3932,81	0,00	650,00	3875,50
4 - SOUS TOTAL (CAF + PC + DF)	(d) = (a') + ©	38131,19	0,00	10650,00	37575,50
5 - TVA CORDON DOUANIER	(e) = 18% x (d)	6863,62	0,00	1917,00	6763,59
(f) Sous Total	(f) = © + e	10796,43	0,00	2567,00	10639,09
(g) Crédit d'Enlèvement (0,3% x ST3)	(g) = 0,3% x (f)	32,39	0,00	7,70	31,92
(5c) Sous Total Etat	© = (f) + (g)	10828,82	0,00	2574,70	10671,01
(5d) Sous Total Dédouané	(5d) = (a') + (b) + ©	38305,97	186,05	12950,00	37772,97
6 - DEPOT					
(6a + 6b) Frais de Passage Dépôts Cotonou et Intérieur	(h) = (6a + 6b) = 800 CFA/HL	800,00	800,00	26000,00	800,00
(6d) TVA/Frais de Passage	18% x (h)	144,00	144,00	4680,00	144,00
7 - MARGE PETROLIER	(j) = 2200/1800 CFA/HL	2800,00	2500,00	39800,00	2700,00
8 - DIFFERENTIEL TRANSPORT	(k) = 900,00 CFA/HL	1100,00	1300,00	25500,00	1100,00
9 - TOTAL HT sur assiette douanière et fisc	(a') + (b) + © + (g) + (h) + (j) + (k)	43038,08	4786,05	104257,70	42404,89
9.1 TOTAL HT		43038,36	47011,08	511153,54	50126,64
10 - TAXES SPECIFIQUES					
(Essence / Super) = 11,16% x (9)	(Pétrole/Gasoil) = 0,5% x (9)	4803,03	23,93	0,00	212,02
11 - TVA PRIX DE CESSION	18% x {(9) + (10)}	8611,46	865,80	18766,39	7671,04
12 - SOUTIEN AU PETROLE-GPL		1567,00	-9601,00	0,00	0,00
13 - AJUSTEMENT ET ASSAINISSEMENT	(15) = 100 CFA/HL	100,00	100,00	0,00	100,00
14 - STOCK DE SECURITE (16) = 200 FCFA/HL		200,00	200,00	0,00	200,00
15 - PRIX DE CESSION AU REVENDEUR	(9.1) + (10) + (11) + (12)	58019,90	38299,80	529919,92	58009,71
16 - MARGE DETAILLANT	(14) = 1000 CFA/HL	1200,00	1400,00	20500,00	1200,00
17 - PRIX OFFICIEL DETAIL CFA/HL	(17) = (13) + (14) + (15) + (16)	59519,90	39999,80	550419,92	59509,71
18 - PRIX OFFICIEL DETAIL EN CFA/L CALCULE (18) = (17)/100		595,20	400,00	550,42	595,10
19 - PRIX OFFICIEL DETAIL FIXE EN CFA/L		595,00	400,00	550,00	595,00

20 - MELANGE DEUX TEMPS	670,00		
-------------------------	--------	--	--

Tableau 12 : Parts des importations d'hydrocarbures selon les pays de Provenance de 1998 à 2007

LIBELE PAYS	POIDS EN KG	PARTS RELATIVES
COTE D'IVOIRE	1007979845	29,84
NIGERIA	606519336	17,95
TOGO	217664078	6,44
AFRIQUE DU SUD	196030758	5,80
ROYAUME-UNI	169182115	5,01
CAMEROUN	138665960	4,10
BAHRAIN	136011448	4,03
FRANCE	133105596	3,94
PAYS-BAS	95361170	2,82
ROUMANIE	69028380	2,04
BELGIQUE	51381949	1,52
ESPAGNE	49217184	1,46
ARABIE SAOUDITE	48019338	1,42
SENEGAL	43845467	1,30
GABON	41708797	1,23
ETATS-UNIS	37326618	1,10

Source³ : Calculs de l'auteur à partir des données de l'INSAE, SCE

³ Les pays retenus sont ceux dont les parts relatives sont supérieures à 1% .

Tableau des matières

Introduction	3
PREMIÈRE PARTIE : GÉNÉRALITÉS SUR LE SECTEUR DES PRODUITS PÉTROLIERS AU BÉNIN	6
1.1 Mécanisme d'ajustement des prix des produits pétroliers	7
1.2 Cadre institutionnel de commercialisation des produits pétroliers au Bénin	8
1.3 Acteurs et infrastructures du commerce formel des produits pétroliers au Bénin.....	9
DEUXIEME PARITE: ANALYSE DES IMPORTATIONS, DU TRANSIT ET DE LA RÉEXPORTATION DES HYDROCARBURES AU BÉNIN	11
2.1 Analyse descriptive des importations globales d'hydrocarbures entre 1998 et 2007.....	12
a. Analyse de la part des importations d'hydrocarbures en valeur dans les importations totales du Bénin en valeur.....	12
b. Analyse en volume des importations d'hydrocarbures de 1998 à 2007.....	13
c. Analyse en valeur des importations d'hydrocarbures de 1998 à 2007.....	14
2.2 Analyse en volume des importations globales d'hydrocarbures selon le pays de provenance.....	14
2.3 Analyse en volume des importations globales d'hydrocarbures selon les entreprises importatrices	16
2.4 Analyse en volume de la structure des importations globales d'hydrocarbures par entreprise.....	17
2.5 Analyse descriptive du transit global d'hydrocarbures entre 1998 et 2007	22
2.6 Analyse du transit total d'hydrocarbures selon les principaux produits.....	23
2.7 Analyse descriptive des réexportations globales d'hydrocarbures de 1998 a 2007	26
2.8 Analyse de la réexportation globale d'hydrocarbure selon les principaux produits.....	28
Conclusion	31
Références	32
Annexes	33